



TITRES-SERVICES DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Cette déclaration concerne les familles monoparentales avec enfant(s) à charge qui souhaitent obtenir plus de 500 titres-services par an¹. Sous certaines conditions, ces familles peuvent dépasser le quota et bénéficier annuellement de 2000 titres-services².

Cette déclaration doit être renouvelée chaque année.

Numéro d'utilisateur³

Nom Prénom

Adresse

Rue N°

Code postal Commune

Numéro de registre national (NISS)⁴ - N° Tél. :

Je déclare sur l'honneur former une famille monoparentale avec enfant(s) à charge.

Je me trouve dans une des situations suivantes (cochez la case utile) :

Je suis un contribuable imposé isolément et ayant un ou plusieurs enfants à charge et je transmets au Forem :

- *cette déclaration*
- *mon dernier avertissement extrait de rôle*
- *une attestation de composition de ménage de ma commune*

J'habite seul avec mon ou mes enfants dont au moins un est âgé de moins de 18 ans et je transmets au Forem :

- *cette déclaration*
- *une attestation de composition de ménage de ma commune*

J'habite seul et je transmets au Forem :

- *cette déclaration*
- *une attestation de composition de ménage de ma commune*
- *une attestation de ma caisse d'allocations familiales établissant que je suis allocataire d'allocations familiales*

Je prends acte que je peux acquérir 2000 titres-services par an maximum.

J'affirme sur l'honneur que la présente attestation est sincère et complète.

Date :

Ajouter « Lu et approuvé » et signer

**Transmettez cette déclaration complétée, avec les pièces justificatives,
par courrier au Forem.**

Service Titres-Services, boulevard Tirou, 104 à 6000 CHARLEROI

¹ Du 1^{er} janvier au 31 décembre

² Article 3, § 2, alinéa 5 et alinéa 6 de l'Arrêté royal du 12.12.2001

³ Numéro que Sodexo vous a octroyé lors de votre inscription comme utilisateur

⁴ Numéro inscrit au verso de votre carte d'identité ou sur votre carte SIS